

SOMMAIRE

	pages
Le mot du Maire	1
Informations municipales	2/3
Education	4
Vie Associative	5/6/7/8
Culture	9/10
Social	10
Page de la minorité	11
Vie pratique Agenda Carnet	12

| LE MOT DU MAIRE |

Jeudi 1^{er} septembre, 194 enfants ont fait leur rentrée à l'école de notre village. Par rapport à l'année dernière, les effectifs sont en hausse. A la rentrée 2017, je pense qu'une huitième classe s'ouvrira. Nous souhaitons la bienvenue à Alexandra Tischler, nouvelle directrice, qui succède à Caroline Fereyre, maintenant professeur au collège de Divonne les Bains. Bienvenue également aux nouveaux enseignants qui ont rejoint l'école de St Jean lors de cette rentrée. Je souhaite à tous pleine réussite dans leurs fonctions.

La gestion des NAP (nouvelles activités périscolaires) est l'autre nouveauté de cette rentrée. En effet, le périscolaire du matin et du soir ainsi que la cantine ont été repris en gestion directe par la mairie. De plus, un centre de loisirs, opérationnel depuis début septembre, fonctionne les mercredis de 11h30 à 18h30 et pendant les congés scolaires. Un grand merci à Amandine Carrichon qui a la charge de ce dossier et qui a œuvré pendant cet été afin que tout soit en place pour cette rentrée. Merci également aux personnes qui, employées par notre prestataire l'année dernière, ont accepté de poursuivre leur mission, et à celles venues compléter l'équipe pour le bon fonctionnement de cette structure au bénéfice des enfants de notre village.



L'école dès 1933

Depuis début juillet, nous subissons l'installation de gens du voyage sur des terrains privés. Contrairement à ce que certaines personnes pensent, ni la municipalité, ni moi-même, en ma qualité de vice-président de la CCPG en charge de cette responsabilité, ne restons sans rien faire. Je tiens à rappeler la procédure à suivre pour que les services de la préfecture accordent un arrêté d'expulsion (pour autant qu'ils considèrent qu'il y ait troubles à l'ordre public). En premier lieu, il faut qu'un dépôt de plainte soit déposé auprès de la gendarmerie par le propriétaire du terrain sur lequel les gens du voyage se sont installés. Ensuite, la Communauté de communes peut lancer la procédure pour obtenir une expulsion. Si cette dernière est accordée, les services de la gendarmerie viennent sur place notifier cet arrêté et les gens du voyage disposent alors de 48 heures pour quitter le terrain. Par contre, s'ils se déplacent sur un autre lieu en restant sur la commune, il faut recommencer les démarches.

Depuis leur installation à St Jean, nous constatons malheureusement un état lamentable du point vert. Certes, ils y déposent bon nombre de sacs d'ordures ou d'objets divers, mais il y a aussi des Gonvillois, qui, révoltés par ces manques de civisme, surenchérisent en se permettant de jeter également, sur cet emplacement, de semblables déchets. Si je peux comprendre cette attitude devant le manque de volonté des autorités compétentes à faire respecter les lois, je ne cautionne en aucun cas de tels comportements inadmissibles.

Les travaux du bâtiment et du restaurant scolaire se poursuivent selon le planning prévu. Si les entreprises continuent à le respecter, comme c'est le cas depuis le début du chantier, il devrait être opérationnel début janvier 2017.

suite page 2

Suite à la réunion de la commission voirie, nous sommes dans l'attente de modifications demandées au bureau d'études chargé du projet d'aménagement de certaines rues du village. Nous envisageons d'organiser une réunion publique pour vous présenter ce projet et prendre en compte, dans la mesure du possible, vos remarques. Dès que possible, nous ne manquerons pas de vous communiquer la date de cette réunion.

Avant de conclure, je tiens à réaffirmer tout le soutien de la municipalité à nos sapeurs-pompiers, et en particulier à leur chef, suite au cambriolage dont ils ont été victimes début septembre, alors qu'ils intervenaient au milieu de la nuit sur le grave accident, qui, hélas, a coûté la vie à un jeune père de famille du village voisin. A l'instant où je termine ce mot, j'apprends que la voiture de notre chef a été retrouvée.

Comme chaque année, un pot d'accueil des nouveaux habitants sera organisé. D'ores et déjà, nous convions toutes les personnes qui ont choisi de s'installer à St Jean depuis l'automne dernier, ou qui n'ont pas pu être présents en octobre 2015, à venir partager un moment de convivialité le **vendredi 14 octobre** prochain, à **18h30**, à la salle voûtée de la maison communale, 201 rue du Bourg.

Pour terminer, je renouvelle aux familles qui ont été affectées par la disparition d'un être cher, nos sincères condoléances, et plus particulièrement à celle de Ginette Collet qui a œuvré de nombreuses années au sein du CCAS de St Jean et qui a présidé à la création du club des Aînés, devenu aujourd'hui le club de l'Amitié.

Bel automne à tous.

Michel Brulhart

| INFORMATIONS MUNICIPALES |

Affouages 2016/2017

Les inscriptions pour les affouages auront lieu aux heures d'ouverture de la mairie **du lundi 26 septembre au lundi 24 octobre**. L'attribution des parcelles se fera le **vendredi 28 octobre à 18h** en mairie.

Remise des dictionnaires



En fin d'année scolaire, Monsieur le maire a remis des dictionnaires aux élèves de CM2 qui ont rejoint le collège début septembre. Une manière de leur transmettre les clés du savoir afin que la langue française n'ait plus de secret pour eux. Les élèves l'ont remercié en chantant une chanson sur l'air « des Champs Elysées », résumant leur année scolaire. Nous leur souhaitons une pleine réussite au collège !

Incendie

5000m² de broussailles sont parties en fumée le **samedi 03 septembre** sur un espace inhabité du Gachet au sommet de St Jean. Le feu a nécessité l'intervention du groupe incendie composé de six véhicules.



Le sinistre a heureusement été maîtrisé rapidement. Les causes de l'incendie sont pour le moment inconnues.

Au revoir Jojo, bonjour Valérie !

Après de nombreuses années dévouées à l'entretien de nos locaux communaux, « Jojo » a décidé de rendre ses balais pour prendre une retraite bien méritée ! Nous la remercions pour son engagement, sa gentillesse et sa disponibilité... Une page se tourne et nous accueillons une nouvelle employée, bienvenue à Valérie Lévrier.



Fenêtres de l'Avent

Comme chaque année, nous vous proposons de participer aux fenêtres de l'Avent entre le **1^{er}** et le **24 décembre**.

Le concept ?

Le calendrier de l'Avent est une tradition d'origine *germanique* destinée à faire patienter les enfants jusqu'à Noël.

Les fenêtres de l'Avent sont une invitation à se rendre chez l'un des villageois vers 18h pour partager l'ambiance de Noël en extérieur autour d'amuse-gueules et de boissons chaudes. Cet évènement fait la joie des habitants du village. Une fenêtre est décorée pour l'occasion. Ce calendrier de l'Avent est convivial, sous le signe du lien social. Vous pouvez également vous réunir en groupe d'amis pour faciliter la logistique ! Et bien sûr, pas besoin d'invitation pour se rendre à une fenêtre !

Rendez-vous le **1^{er} décembre à 18h** pour la première fenêtre à la maison communale ! Les inscriptions se font en mairie.

Urbanisme

Demandeur(s)	Nature des travaux	Décision
	Permis de construire	
DOBSON Marc 144 route des Cheneviers	Extension d'une construction existante de 25 m ²	Avis favorable
DUPRAT Lionel Voie communale n°3	Construction de 2 villas, surface de 248 m ² , garages 44 m ²	Avis favorable
	Modification de permis de construire	
MARQUES Ricardo Vignes de Choudans	Modification altitude rez-de-jardin et création de murs de soutènement	Avis favorable

Afin de mieux vous informer au sujet de la vie gonvilloise, nous avons décidé de vous communiquer en résumé les principales décisions prises lors des conseils municipaux de juin et juillet. Vous pourrez retrouver l'intégralité des comptes rendus sur le site de la commune.

Délibérations

Délibération n°025/2016 - Approbation du projet d'aménagement de la forêt de Saint-Jean-de-Gonville pour la période 2015-2034

Un projet d'aménagement de la forêt de Saint-Jean-de-Gonville a été établi par l'Office National des Forêts (ONF) pour la période 2015-2034.

Ce nouveau projet, présenté par l'ONF au Conseil municipal en date du 14 juin 2016, préconise notamment les actions suivantes :

- Compléter la desserte actuelle afin de pouvoir accéder aux zones où le défaut de sylviculture se fait le plus sentir ;
- Favoriser le bois d'œuvre résineux en accentuant les dégagements.

Délibération n°026/2016 - Demande de subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain pour l'achat d'équipements de protection

Suite à l'achat d'équipements de protection pour le C.P.I.N.I. de Saint-Jean-de-Gonville auprès de la société VTN pour un montant de 1 300,00 € H.T., il est proposé de solliciter auprès du SDIS de l'Ain l'octroi d'une subvention dans la limite du plafond fixé à 620 €.

Délibération n°027/2016 - Attribution d'une subvention à l'association « Pink Ladies'Trophy »

Une demande de subvention a été adressée par l'Association « Pink Ladies'Trophy » qui va participer au 20^{ème} raid 4L Trophy en 2017 au Maroc. L'équipe apportera notamment du matériel scolaire et sportif à la Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance.

Une des représentantes de l'association étant de St-Jean-de-Gonville, il est proposé de leur attribuer une subvention de 500 €.

Délibération n°029/2016 - Emprunt de 600 000 € dans le cadre de l'agrandissement du groupe scolaire

Par délibération en date du 1^{er} juillet 2014, le Conseil municipal a approuvé le projet d'agrandissement du groupe scolaire de Saint-Jean-de-Gonville.

Pour financer ces travaux d'aménagement et préfinancer également les subventions attendues, il est nécessaire de contracter un emprunt. Suite aux offres de financement reçues, il est proposé de retenir celle de l'agence du Crédit Agricole pour un montant de 600 000 € sur une durée de 15 ans et à un taux de 1.26%.

Délibération n°032/2016 - Ouverture d'un accueil de loisirs sur la commune de Saint-Jean-de-Gonville

Face à la demande accrue des familles, la commune de Saint-Jean-de-Gonville souhaite ouvrir un accueil de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2016 afin d'assurer les prestations de cantine, d'accueil périscolaire et de NAP (nouvelles activités périscolaires).

L'objectif est de proposer aux familles gonvilloises un service plus complet que celui déjà en place, notamment en augmentant l'amplitude des horaires d'accueil et en ouvrant les

mercredis et les vacances scolaires.

Familles Rurales ne souhaitant pas suivre la commune dans ce projet, et compte-tenu des délais, il est proposé d'ouvrir cet accueil de loisirs en gestion directe à compter du 1^{er} septembre 2016.

Délibération n°034/2016 - Création d'une régie de recettes prolongée dans le cadre de l'ouverture de l'accueil de loisirs

Afin d'encaisser les produits provenant de l'accueil de loisirs, il est proposé de créer une régie de recettes prolongée dont le siège sera situé en mairie de Saint-Jean-de-Gonville.

Un régisseur sera ainsi nommé, ainsi que deux mandataires suppléants.

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Remplacement d'un coffret d'éclairage public	1 320.05 €
• Création de 2 bandes de roulement et d'un caniveau	8 592.18 €
• Enrobés chemin de Goisin	12 144.00 €
• Enrobés, raccordement de la fontaine de l'église et mise à la forme chambre PTT sur la RD 89E	2 666.40 €
• Pose d'un collecteur d'eaux pluviales route de Roulave	1 515.60 €
• Radar pédagogique	2 451.60 €
• Fleurissement de la commune	2 123.55 €

TRAVAUX BATIMENTS

• Réparation velux et store maison communale	1 846.80 €
• Vérification des installations électriques	1 354.92 €
• Peinture des plafonds des classes	2 117.47 €

POMPIERS

• Contribution financière 2016 – SDIS 01	4 410.00 €
--	------------

DIVERS

• Abattage d'arbres	1 440.00 €
• Procédure tribunal administratif	2 008.00 €
• Aménagement du secrétariat de mairie	1 241.12 €
• Renouvellement du parc informatique	18 500.40 €
• Subvention piscine scolaire	1 600.00 €
• Participation gymnase Péron	21 553.04 €

Rentrée des classes 2016-2017

Jedi 1^{er} septembre dernier, les enfants ont repris le chemin de l'école. 194 parcourent nos deux cours de récréation : 22 élèves de plus que l'an passé. Pour faire face à cet effectif en augmentation, le chantier continue : une grande extension est en travaux pour ouvrir de nouveaux espaces, et toutes les classes sont encore une fois en double niveau.

Les horaires de l'école restent les mêmes que l'an dernier :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Mercredi
Matin : 8h30-12h Après-midi : 13h45-15h30	Matin : 8h30-11h30

L'équipe éducative se renouvelle. Clara Gouges reprend les PS/MS épaulée par l'ATSEM Francine Kremer. Alexandra Tischler, nouvelle directrice de l'école, s'occupera du reste des plus jeunes élèves (PS/MS) assistée de l'ATSEM Alison Ansart. On pourra compter sur Marie Aulagner pour décharger la directrice le jeudi et prendre les CE1/CM1 le vendredi. Notre école accueille cette année un maître ; Thibaud Guiguet-Doron, secondé par l'ATSEM Nessrin Pilard en GS/CP dans le préfabriqué, travaux oblige. Audrey Savioz revient avec les GS/CP, complétée par Mathilde Richin le lundi, toutes deux assistées de l'ATSEM Valérie Rey. Les CE1/CE2 seront instruits par Julie Guillot qui remplace Clémentine Chevallet pour l'essentiel de l'année. Caroline Ly prend en charge une classe de CE1/CM1 au premier étage. Enfin, les CM1/CM2 sont accueillis par Pauline Tarrare.



L'école ne pourrait pas fonctionner sans le reste du personnel. Deux auxiliaires de Vie Scolaire, attribuées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, viendront renforcer l'équipe ; Muriel Gautier et Fanny Acera accompagneront certains élèves en difficulté pour les aider à mieux progresser. Notre nouvelle employée de vie scolaire, Leslie Fernandes, nous rejoindra à partir d'octobre pour nous prêter main forte dans les aspects administratifs du travail de l'école. Valérie Lévrier aura pour mission l'entretien des locaux.

Bon courage et excellente rentrée à tous !

NAP - Nouvelles Activités Périscolaires

Au 1^{er} Septembre 2016, la mairie de St Jean a pris la gestion du service Enfance Jeunesse : Périscolaire Matin et Soir, Restaurant Scolaire, Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), Mercredis et Vacances sous la direction d'Amandine Carrichon. Une enquête faite auprès des parents, a permis de confirmer une forte demande pour ouvrir un accueil de loisirs pour les



mercredis et les vacances. Après plusieurs entretiens avec certains prestataires, la décision a été de choisir une gestion par la mairie. Tout simplement en raison d'une question budgétaire, du recrutement, de frais de gestions...

La rentrée s'est faite avec une équipe d'animation motivée, expérimentée et formée répondant aux exigences de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Caisse des Allocations Familiales.

Plusieurs nouveautés ont été mises en place :

- Le portail « Parents » qui permet d'inscrire les enfants via un site, de recevoir les factures, de visualiser diverses informations.
- Un programme d'activités pour les NAP, les soirs, les mercredis, les vacances répondant à des projets et à des objectifs pédagogiques.
- Des tarifs adaptés aux parents selon le quotient familial.
- Agrémentation avec la CAF pour des aides Financières et la DDCS pour la sécurité de tous.
- Des locaux adaptés, dans un même lieu, qui se font dans l'enceinte du groupe scolaire jusqu'au mois de janvier et ensuite dans la nouvelle structure à côté de l'école.
- Une plus grande amplitude horaire.

Nous avons déjà constaté une nette hausse des effectifs sur les prestations proposées ce qui est encourageant lorsque nous mettons en place un service Enfance Jeunesse. Plusieurs projets vont voir le jour tout au long de l'année... surtout lors des vacances d'Automne, **ouverture des inscriptions dès le 30 septembre** pour les enfants de St Jean et des alentours.

N'hésitez pas à contacter Amandine sur apcstjean@hotmail.fr ou à la mairie les après-midi.

Les Imprévisibles



Course de Caisses à savons

Le dimanche 25 septembre, ce sont 27 pilotes qui se sont lancés dans une course qui a animé les rues du centre du village. Caisses à savon en tout genre, du plus jeune au plus âgé, chacun a poussé les limites de son bolide pour effectuer la descente du sommet de la rue du Gachet jusqu'à la mairie le plus rapidement possible. Pour cette troisième édition, la course a attiré des Gessiens mais aussi des concurrents de Suisse voisine. La victoire a d'ailleurs été remportée par le vigneron Laurent Michon de Gilly, canton de Vaud, au volant de « Bourdon des Sables ».



James Shaefer et Charly Baugmartner n'ont pas démerité en prenant respectivement la 2^{ème} et 3^{ème} place. Bravo également au trio portugais qui fermait la course mais qui a gagné le prix de l'originalité avec leur voiture et leurs déguisements « Peace and Love ». Un grand merci à l'amicale des pompiers et aux amis des Imprévisibles qui ont contribué au bon fonctionnement de cette manifestation, sans oublier le soutien de Monsieur le maire et du nombreux public qui a chaleureusement encouragé tous les participants !



Foot Sud Gessien

Carton plein pour les jeunes du Foot Sud Gessien !!!

Ce samedi 27 août pour le traditionnel tournoi de rentrée de Péron, près de 150 jeunes venus du Pays de Gex et de Haute-Savoie se sont affrontés sous une chaleur accablante pour remporter ce 23^{ème} tournoi. Un grand merci à **Divonne, St Genis/Ferney, Esco, Sillingy, Vetraz, Collonges sous Salève** pour leur présence et aux nombreux bénévoles du club et anciens de l'US Péron pour leur aide !

Au décompte finale, Les U11 et U13 du foot sud gessien remportent le tournoi dans les 2 catégories, devant Esco et St Genis/Ferney.

De plus au concours du meilleur jongleur, Mattéo Ponnard, Loghann Gubeth et Lucas Galindo, trustent les premières places. Pour couronner ce beau succès, l'amicale des médaillés Jeunesse et Sport représentée par Suzanne Breches désignait Auriane Collard et Annaelle Derudet meilleures féminines de la journée.

A noter le 1^{er} plateau interne des U9 qui avaient largement répondu présent avec plus de 25 participants le même jour.

Je vous invite tous à venir encourager ces jeunes le samedi sur le bord du terrain, car nous tenons là des amoureux du ballon, respectueux et fiers de leurs couleurs.

Pour tout renseignement pour de nouvelles inscriptions, vous pouvez envoyer votre message :

Laurent.prouchet@orange.fr



Sapeurs-Pompiers

Dans quel monde vit-on ? Les sapeurs-pompiers d'une caserne en colère !

Alors que nos sapeurs-pompiers respectent et honorent bien des valeurs pour porter secours aux victimes sans distinction ni préjugés, que ce soit sur la couleur de peau, les ethnies, les convictions politiques ou religieuses, voire même sur les différents modes de vie rencontrés, nos sapeurs-pompiers de Saint-Jean de Gonville ont eu la désagréable surprise de constater que pendant qu'ils portaient secours dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, leur caserne a été visitée et que le véhicule de l'un d'eux avait disparu ; d'autres ont été dépouillés de certains effets personnels ou professionnels ce qui porte toujours à conséquence.



Pour être efficace, le secours requiert d'être compétent et souvent rapide... Même s'ils ne remettent pas en cause les motivations de cet engagement, faut-il maintenant perdre du temps à vérifier la fermeture de chaque véhicule, de chaque porte afin de ne pas risquer de se faire dépouiller ? L'altruisme devient-il une qualité qui dérange ? Faut-il absolument détruire le volontariat au travers d'incivilités et de vandalisme ?

Pour réaliser de tels actes qui ne sont pas si isolés que cela puisqu'il arrive même parfois que l'on s'attaque aux sapeurs-pompiers eux-mêmes (jets de pierres, violences etc...), qui peut prétendre de ne jamais avoir besoin un jour des secours... que diable, Messieurs et Mesdames les fauteurs de troubles, respectez ces personnes qui donnent de leur temps, le jour comme la nuit, qu'il fasse chaud ou froid, que ce soit sous la pluie ou sous la neige... ils sont toujours au départ, laissant souvent famille et amis pour aller aider, prenant sur leur temps de loisir ou de sommeil... et même risquer leur vie pour protéger les biens d'autrui et les personnes.

Le corps des sapeurs-pompiers de St-Jean de Gonville

Saint Jean Gym



Mardi 6 et jeudi 8 Septembre Saint Jean Gym a repris ses activités sous la responsabilité d'un nouveau bureau élu en mai dernier lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Les cours, au nombre de 8 chaque semaine, suivent le calendrier scolaire et sont dispensés à la Salle Polyvalente. Pour cette rentrée nous retrouvons avec plaisir nos animatrices habituelles, c'est-à-dire Isabelle, Marjorie, Andréa et Nathalie, chacune officiant dans sa spécialité.

Le programme de la saison comporte une amélioration par rapport aux années précédentes : le cours de stretch yoga durera 1h30 au lieu de 1h afin de permettre un temps de relaxation plus confortable.

Compte-tenu de la disponibilité de la salle polyvalente, la répartition des cours reste inchangée :

Le mardi : de 09h00 à 10h00 - Gym (cuisses-abdo-fessiers) / Isabelle
de 10h00 à 11h00 - Gym douce (spéciale seniors) / Isabelle
de 19h00 à 20h00 - Gym rythmée / Marjorie
de 20h00 à 21h00 - Sophrologie / Nathalie

Le jeudi : de 09h00 à 10h00 - Step / Isabelle
de 10h00 à 11h00 - Yoga - Pilates / Isabelle
de 19h00 à 20h00 - Zumba / Marjorie
de 20h00 à 21h30 - Stretch - yoga / Andréa

Pour respecter l'engagement de Saint Jean Gym de vouloir offrir à un maximum de personnes la possibilité de pratiquer à un coût raisonnable une activité physique encadrée par des professionnels, les tarifs resteront inchangés cette année. Saint Jean Gym offre également 2 cours « découverte » gratuits !

Tous les détails sont à votre disposition sur notre site www.saintjeangym.fr que nous vous invitons à consulter. N'hésitez pas à télécharger votre formulaire d'inscription à rapporter dûment rempli lors du premier cours, accompagné d'un certificat médical obligatoire.

Contacts : saintjeangym@gmail.fr

Prêts pour une rentrée en forme ?

Le Bureau de Saint Jean Gym



La lumière de l'automne s'adoucit et c'est le temps des bilans, du tri et des nouvelles organisations que certains ont déjà effectuées lors de la rentrée.

De son côté, l'Association Tourn'sol prépare son agenda de fin d'année et début 2017 pour vous proposer des conférences ou ateliers avec des sujets tels que la Numérogie, la Communication avec les animaux, les Minéraux, l'Origami et des soirées autour d'un Jeu de connaissance de soi. Dès novembre, commenceront aussi des soirées « Méditation à la Nouvelle Lune » pour nous aider à lancer des projets et à les réaliser.

La prochaine présentation, à ne pas manquer, est celle de **Marie-Christine Claise**, instructrice, qui nous parlera d'un petit outil peu banal auquel nous nous intéressons le **CLEANERGY** et la T.E.V (Technique-Energo-Vibrationnelle) du Dr. Roberto Zemperini. Il s'adresse à toute personne, thérapeute ou non, soucieuse de son équilibre et bien-être énergétique. Venez nous rejoindre **le vendredi 14 octobre à 19h45 à la Salle communale Temnomeroff**.

Programme détaillé de nos activités sur notre site : <http://tourn-sol.jimdo.com/>

Ecole Montessori



Et voilà, l'école Mont et sourire a fait sa première rentrée.

Le Jeudi 1^{er} septembre, 16 enfants ont foulé le sol de « la maison des enfants » de Saint Jean de Gonville sous le regard curieux et ému de leurs parents, éducatrice et assistante.



Le week-end suivant, chaque famille était conviée à un pique-nique partagé afin que les enfants puissent fleurir la cour de l'école. Ce fut une belle journée coopérative sous le signe du soleil et des rires.

Retrouvez-nous sur : www.montetsourire.com

Sandy Rivière

Swan Rangers

Nouvelle association gonvilloise

La vie américaine vous intéresse ? Vous êtes passionnés ou vous désirez découvrir dans une ambiance conviviale le monde du Far-West, la musique Country ou ses véhicules mythiques ; alors rejoignez-nous !



Renseignements :
swanrangerscontact@gmail.com
67 rue de Boquera
01630 Saint Jean de Gonville

Au plaisir de vous rencontrer, le Président, **Pascal Fleury**



Société de Boules Lyonnaises

C'est avec un profond regret que la société de boules de St Jean, après des années de collaboration avec la troupe du Quart d'Heure Gessien, s'est vu retirer sa traditionnelle soirée théâtre de son calendrier. En effet, la troupe, confrontée à divers problèmes a décidé de ne pas faire de représentation à St Jean. Quel dommage...

Afin de palier à cette annulation et au manque à gagner, la société a décidé d'organiser son premier concours de belote en collaboration avec la Belote Gessienne. Il aura lieu à la salle polyvalente de St Jean **le vendredi 14 octobre à 20h**.

Amis beloteurs, à vos cartes ! Le meilleur accueil vous sera réservé !

Bernard Cantin, président



Villégiature en Alsace de la société de Chasse

C'est en Alsace, les 2 et 3 juillet, que la société de chasse gonvilloise invitait ses adhérents, leurs épouses et leurs sympathisants amis. Une belle occasion de découvrir une cave avec de nombreux cépages différents à déguster, de partager une promenade découverte en bateau autour de Strasbourg et de visiter sa cathédrale, le château du Haut-Koenigsbourg et enfin la Cité de l'automobile de Mulhouse. C'est avec un temps splendide que nous avons découvert, pendant 2 jours, de magnifiques paysages. A l'issue d'un convivial retour en chansons et histoires contées par tous, y compris par notre sympathique chauffeur Alain, nous nous sommes donnés rendez-vous l'an prochain.

Le Président

Dates et heures d'ouverture :

Une fois de plus, comme chaque année, l'été se termine et la chasse a commencé.

Énormément de dégâts dus aux sangliers ont encore été constatés dans les maïs, ce qui nous a amené à organiser des battues dès le 15/08/2016 (Conformément à l'Arrêté Préfectoral) afin de prélever ces dévastateurs à quatre pattes.

Ouverture générale le 11/09/2016 de 8h00 à 19h00 jusqu'au 29/10/2016 inclus.

Du 20/10/2016 de 8h00 à 17h00 jusqu'au 28/02/2017.

Daniel Roux

Vividanse

Vividanse est une association culturelle créée il y a maintenant plus de 13 ans. Après 4 ans à la présidence, Marie Bossert a laissé sa place à Sonia Vernaton-Adang.

Un nouveau bureau a donc pris la suite de cette association pour que celle-ci puisse perdurer ; Laetitia Chalvet à la trésorerie et Céline Ormancey au secrétariat.

L'année 2015/16 s'est terminée par un spectacle au théâtre du Bordeau à Saint Genis Pouilly où danse et théâtre ont fait salle comble pour deux représentations sur le thème du Petit prince avec la participation du club de Théâtre de Saint Jean de Gonville « Petites Scènes ».



La rentrée 2016/17 a eu lieu les **13, 14 et 15 septembre**.

Vous retrouverez :

Le mardi : Marie Bossert pour le jazz, hip-hop et danse adultes

Le mercredi : Caroline Jauch pour le classique 1-2-3 et initiation jazz et Nathalie Desclotres pour le classique 4-5

Le jeudi : Alizée Laederach pour le hip-hop enfant-ado

Tous les cours sont maintenant donnés à la salle Temnomeroff au 201 rue du Bourg.

Vous pouvez contacter le bureau par mail : vividanstjean@hotmail.fr

Retrouver notre actualité sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/vividanse>

Atelier Chrysalide

Cours d'arts plastiques

La rentrée 2016/17 pour l'atelier a eu lieu les **12, 13 et 14 septembre**, avec comme thème pour commencer « les feuilles » et déjà de belles réalisations...

Il reste des places au **cours ados** (collège et lycée) **les mercredis de 14h30 à 16h**.

Pour plus d'informations : Delphine Corcelle - **04 50 59 11 20** - delphine.corcelle@orange.fr

Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de G. - 04 50 48 85 82 - bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr



3 mois d'évènements dans les bibliothèques de Saint Jean de Gonville et Péron

octobre - novembre - décembre

« InterLignes : 3 mois photo.sensibles
dans les bibliothèques de l'Ain »

Proposé par le Conseil Départemental de l'Ain, Direction de la Lecture Publique, avec la participation de la nouvelle équipe des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

OCTOBRE : concours « Cherchez l'erreur »

- 4 panneaux de photos dans 4 endroits du village
- 5 photos par panneau dont « une erreur »
- remplissez le bulletin réponse, glissez-le dans l'urne

NOVEMBRE : concours du selfie le plus original dans lequel un ou plusieurs livres doivent figurer, faites-nous parvenir votre oeuvre (courrier, bibliothèque ou courriel) avec votre autorisation de publication.

DECEMBRE : après-midi de contes, raconte-tapis et kami-shibais à St Jean, conférence de Mr Alain Mélo à Péron. A St Jean, les récompenses des concours de octobre et novembre seront remises lors de la Fenêtre de l'Avent qui sera ouverte à la bibliothèque le **mercredi 21 décembre**.

Pour une exposition photo « avant/après » nous sommes à la recherche de photos anciennes du village avec la même prise de vue actuelle. Pour les détails, merci de nous contacter par courriel ou téléphone ou rendez-nous visite.

Horaires hors vacances scolaires :

mardi et jeudi de 15h30 à 17h, mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

Horaires en période de vacances scolaires :

mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

Théâtre les 50

Vendredi 11 et samedi 12 novembre à 20h30 et dimanche 13 novembre à 17h

J'AIME PAS LE BONHEUR Tragi-comédie

Ecrit et interprété par Marjolaine Minot, sous l'œil et l'oreille de Jean-Martin Roy

Durée : 70mn

C'est au bout de l'impasse du 14 rue Jean Moulin, au fond d'un jardin abandonné dans une vieille et petite maison de banlieue, au milieu d'un bazar poussiéreux où chaque chose posée là en équilibre est prête à tomber, que se cache Claudine. Claudine s'est retirée du monde, volontairement. Elle ne veut pas qu'on l'emmerde. Seule avec elle-même, dans son antre familial, elle sait comment s'y prendre ; au-delà, c'est moins sûr. Et tant que l'on n'est pas mort, on doit inéluctablement rendre compte de son existence. La seule menace pour Claudine, plus que la mort qu'elle ne craint plus, c'est Marianne, sa nièce qui, soi-disant pour la protéger, risque de lui enlever tout ce qui la fait vivre et rire encore, en l'envoyant dans une maison de retraite. La fragilité que lui impose sa vieillesse lui retire peu à peu, par la force des choses, le droit de décider pour elle-même. Claudine doit donc ruser avec sa nièce pour ne pas être considérée inapte à vivre seule, et doit comme lui prouver son aptitude au « bonheur ».

« Entre Chaplin et Desproges, entre Zouc et Tatïe Danielle, c'est Claudine, alias Marjolaine Minot. J'aime pas l'bonheur, humour grinçant et autodérision, un délice ! »

« C'est une petite merveille de chorégraphie gestuelle, grinçante, dont le moindre mouvement est réglé avec précision. Le personnage relève quasiment de la bande dessinée tant il est crayonné, façonné, à coups de traits subtils et emblématiques. Au-delà des mots, le geste et le regard parlent et restituent ses états d'âme, au fil de l'histoire... Sans tricher ! »

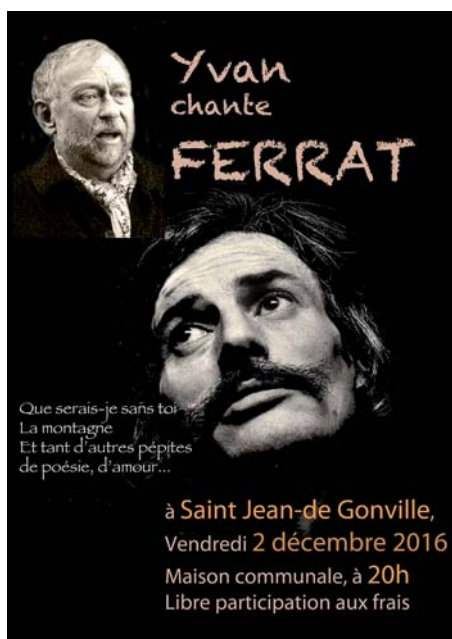


Tarif plein : 20€ / Tarif étudiant, abonné : 15€ / Tarif jeune de moins de 12 ans : 10€

Renseignements et réservations : www.theatreles50.fr - Téléphone : +33 (0)4 50 56 37 77 - Email : contact@theatreles50.fr

Adresse : 31bis, impasse Aux Rues - 01630 Saint Jean de Gonville - France

La mise en place et la réorganisation de nouvelles places de parking est en cours. Les personnes à mobilité réduite et les personnes dont les déplacements sont limités pourront se garer sur les places de parking nouvellement disponibles près du Théâtre. Elles seront invitées à se faire connaître lors de leurs réservations sur le site internet.



Spectacle « Yvan chante Ferrat »

Avec Yvan LAURENT, le vendredi 2 décembre 2016 à 20h
Maison Communale (Temnomeroff)

Yvan LAURENT, chanteur professionnel et ancien habitant de Saint-Jean-de-Gonville, revient dans notre village le vendredi 2 décembre prochain pour nous proposer un spectacle autour du répertoire de Jean FERRAT. Il se plonge cœur et âme dans l'univers poétique du chanteur autour de ses propres textes et ceux d'Aragon.

Il n'y a pas de billetterie, mais dans un esprit de partage convivial, vous serez simplement invités à participer librement aux frais de la soirée.

Réservation conseillée au **06 82 04 00 81** (Yvan LAURENT) ou au **06 18 58 34 83** (Anne DUCHATEAU, son épouse).

Toutes informations complémentaires sur www.yvan-laurent.org

| SOCIAL |

Don du sang - Prochaines collectes

- 31 octobre à Gex de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h
- 21 novembre à St Genis Pouilly de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h
- 24 novembre à Ferney-Voltaire de 10h à 12h30 et de 16h à 19h30
- 30 novembre à Collonges de 17h30 à 19h30



www.dondusang.net

CLIC



Consultations de médecine générale :

La Croix rouge Française dispose d'un bus médical qui sera présent sur le Pays de Gex avec une équipe médicale et paramédicale pour :

- Soins de médecine générale
- Contrôles glycémiques
- Délivrance de médicaments de première nécessité
- Évaluation des droits et orientation

Le mardi 11 octobre de 10h30 à 14h au Foyer Résidence

Robert Schuman, 340 rue de l'Europe à **St Genis Pouilly**

Le Jeudi 3 novembre de 10h30 à 15h à la Résidence Charles

de Foucauld, 12 Chemin de Colovrex à **Ferney-Voltaire**

Renseignements : croix rouge Française, **04 74 23 12 32**

Demandez votre carte mémo :

Pensée pour vous faciliter le quotidien, elle comporte les coordonnées de vos nombreux interlocuteurs (médecin traitant, kinésithérapeute, pharmacie ...), elle deviendra votre repère et aidera en cas d'urgence à identifier vos proches à prévenir, ou les professionnels vous connaissant le mieux.

Prêt de matériel d'aide technique :

Faire sa toilette, s'habiller, se déplacer..., certains gestes simples peuvent devenir difficiles. Pour faciliter le quotidien, de multiples objets et appareillages ont vu le jour. Encore faut-il connaître l'existence de ces aides techniques. Afin de les tester chez vous, le CLIC met à votre disposition pour une durée d'un mois du matériel d'aide à la préparation des repas, d'aide à la marche, aide à la toilette...

Vous trouverez le catalogue des aides disponibles sur notre site internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr>

Rubrique : vie pratique - Seniors, CLIC - aides techniques

CLIC du Pays de Gex

29 Rue Saint Maurice

Les Terrasses de Chevry, Bât. D

01170 CHEVRY

04 50 41 04 04 - email clic@ccpg.fr

Opération brioches

Nous vous rappelons que le CCAS de St Jean participera à cette opération dont le bénéfice est pour l'ADAPEI. Vous pourrez acheter les brioches **dès 15h30 à la sortie de l'école le vendredi 7 octobre. Le samedi 8 octobre dès 7h30**, vous les retrouverez **devant la boulangerie** (les brioches sont faites par le boulanger) et **le 8 à Huit**. Le porte à porte se fera dans certains hameaux de St Jean. La vente sera assurée par des bénévoles, merci de leur réserver bon accueil !

« Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple. »

Jean-Jacques Rousseau

Circulation : Les Gonvillois ont la parole

L'enquête citoyenne sur la circulation organisée par Les Cupules a porté sur cinq secteurs : Route de Choudans et des Cheneviers, Grand'Route, Route de Roulave, Rue de Saint Jean et centre-village, Rue du Gachet et Rue de l'Eglise. Un questionnaire spécifique a été réalisé pour chacun des lieux et distribué dans les boîtes aux lettres correspondantes mi-mai 2016. Les personnes ont eu jusqu'au 30 juin 2016 pour répondre. Le taux de participation à la clôture de l'enquête a été de 23,35% des foyers concernés.

Le dimanche 11 septembre ont été présentés lors d'un Forum à la Salle Temnomeroff les résultats de l'Enquête circulation. Les riverains présents ont pu apporter leur témoignage. Un débat a eu lieu sur chacun des cinq secteurs et des priorités ont été définies. A l'issue de ce Forum un rapport final d'enquête a été remis à la municipalité. 108 riverains (108 foyers) ont répondu par écrit à cette enquête sur les cinq secteurs. Une trentaine d'eux se sont déplacés pour participer aux débats lors du Forum du 11 septembre. Un film avait été réalisé par Les Cupules dans chacune des rues étudiées dans un sens de circulation et dans l'autre permettant ainsi aux participants d'apprécier et d'affiner leur réflexion sur chaque problématique. Chacun a pu développer les enjeux de sécurité et de convivialité liés à la circulation et aux aménagements nécessaires sur ces secteurs.

Les élus de la minorité et l'Association Les Cupules remercient chaleureusement tous les riverains d'avoir d'une manière ou d'une autre discuté et répondu à cette enquête qui, nous l'espérons tous, pourra contribuer à aider la municipalité dans ses choix, à préparer l'avenir et à mieux vivre notre village.

Vous pouvez lire le rapport complet sur le site des Cupules : www.lescupules.fr



Témoignages et débats

Recommandations faites pendant le forum à la suite de l'enquête

Route de Choudans et des Cheneviers :

Une limitation générale à 30km/h. Un aménagement d'entrée de village type plateau surélevé. Un petit giratoire au niveau de la Fontaine, de la rue de Choudans et du chemin des Vignes. Deux plateaux surélevés, avant le virage de l'impasse Aux Rues en descendant et un autre sur le faux plat avant la descente vers l'étang. Un passage piétons au niveau de la Rue de la Pétoillère. Un petit giratoire au carrefour de la Route des Cheneviers, de la Route de Goisin et de la Rue de l'Eglise. Tracé de la voie cyclable jusqu'à la sortie haute du village.

Grand'Route :

Réalisation d'un trottoir piétons du côté Nord-Ouest de la route. Un feu rouge se déclenchant à plus de 50km/h aux deux entrées du village. Deux plateaux surélevés avec passages piétons aux niveaux des deux arrêts de bus.

Route de Roulave :

Un plateau surélevé à l'entrée de village et un marquage au sol des 50 Km/h. Traçage d'une ligne médiane continue. Réalisation d'un trottoir piétons du côté Nord-Est de la route. Deux ou trois passages piétons. Un marquage au sol des lignes à emprunter au stop, au croisement avec la Grand'Route.

Rue de Saint Jean et centre-village :

Limitation à 30 Km/h de la rue Saint Jean au même titre que la Rue du Champ de Foire. Marquage au sol

d'un chemin piétons côté Nord-Est sur la totalité de la Rue Saint Jean à partir de la Route de la Vie de l'Etraz.

Rue du Gachet et Rue de l'Eglise :

Un marquage au sol de la limitation à 30km/h et un marquage plus visible du stop de la Rue du Gachet au carrefour avec la Rue de l'Eglise et de la Rue de la Louvatière.

Une limitation à 30 km/h du tronçon de la Rue de la Louvatière à partir du poids public vers le centre. Le marquage au sol des limites à 30 Km/h. La pose de miroirs pour aider les piétons à sortir de leurs propriétés dans la rue de l'Eglise.

Un marquage au sol des sens de circulation au carrefour de la fontaine, Rue Saint Jean, Rue de la Louvatière, Rue de l'Eglise.

Mornex :

Des habitants de Mornex, présents au forum, proposent « une zone de convivialité » pour le hameau de Mornex.

Frédéric Desbordes
et Florian Morel
Conseillers municipaux

Retrouvez nos articles, nos débats et nos projets sur le site de l'association : www.lescupules.fr



La raclette après le Forum

| VIE PRATIQUE |

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h
Vendredi 8h30/14h
Permanence du Maire et des Adjointes tous
les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
http://www.saint-jean-de-gonville.fr

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière
04 50 56 44 21

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route
04 50 59 11 83

Psychomotricienne - Emilie Ninet
1396 Grand Route
07 68 32 76 75

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour
04 50 56 49 08

SERVICES

Relais postal - 8 à Huit
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi
toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : 04 50 56 40 33

Cantine scolaire et périscolaire :
06 30 69 74 97

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des
ordures ménagères, merci de déposer
votre bac le mercredi soir.

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'hiver (de novembre à mars)
des trois déchetteries intercommunales de
Péron, Saint-Genis-Pouilly et Versonnex
Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 13h30/17h
Samedi : **8h30/17h**
Dimanche : **9h/12h**

ALLO ENCOMBRANTS

Collecte de vos vieux meubles, canapés,
littes, gros électroménagers sur rendez-
vous. Réservé aux particuliers à mobilité
réduite ou qui n'ont pas de moyen de
transport adapté pour aller en déchetterie.
04 50 20 65 86

COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pour-
raient avoir une seconde vie ou acheter des
objets en bon état et à bas prix, voici des
associations qui collectent et revendent pe-
tits et grands objets
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

VIGILANCE AU COLPORTAGE

Il nous a été rapporté qu'un couple circu-
lant sur la commune en se faisant passer
pour une fausse association de protection
des animaux vend des photographies et
met en avant que tout don est déductible
des impôts ; il s'agit d'une escroquerie. Ce
genre de pratique discrédite les véritables
associations, qui nous vous le rappelons, ne
font pas du porte à porte pour obtenir de
l'argent. Soyez donc vigilant !

OBJETS TROUVÉS

Divers objets trouvés sont régulièrement
rapportés en mairie. Sachez que vous avez
un an pour venir les réclamer. Ce délai dé-
passé, la personne qui a trouvé l'objet peut
devenir le nouveau propriétaire...



| CARNET |

MARIAGES

Pascal LE ROUX et Colette CHARVET
se sont unis le samedi 13 août 2016.

David PETIOT et Sedomi EZIN
se sont unis le samedi 20 août 2016.

Benjamin DICKINS et Naomi WRIGHT
se sont unis le samedi 20 août 2016.

Julien HAMOUCHE et Aurélie TONCANIER
se sont unis le samedi 10 septembre 2016.



Benjamin et Naomi

DÉCÈS

Mme Ginette GRECARD, épouse
COLLET, décédée le 25 août 2016 à
Lyon 3^{ème}

| AGENDA |

OCTOBRE 2016

Mardi 6

- 20h Conseil municipal

Dimanche 9

- Club Amitié : Loto

Vendredi 14

- 18h30 Accueil des nouveaux
habitants

- 20h Boules : Concours de Belote

NOVEMBRE 2016

Mardi 8

- 20h Conseil municipal

Vendredi 11

- Cérémonie

Samedi 12

- Amicale Gonvilloise : Repas

Dimanche 20

- Pétanque : Loto

DECEMBRE 2016

Jeudi 1^{er}

- 18h Ouverture de la
première fenêtre de l'Avent

Vendredi 2

- 20h Yvan chante Jean Ferrat

Jeudi 6

- 20h Conseil municipal

Samedi 10

- Sou des Ecoles : Fête de Noël

Dimanche 11

- Musique : Concert

Samedi 17

- Jeunesse : Bal

Pour la prochaine parution de décembre 2016, merci de nous faire parvenir vos articles
au plus tard le 13 novembre (date de bouclage) - **infogonville@saint-jean-de-gonville.fr**